



Vue de l'une des deux ouvertures de tir de la casemate de flanquement. Celle-ci a été modifiée pour en élargir le champ de vision et de tir. Ce type d'ouverture de tir était destinée à un fusil ou à une arme automatique

IVR53_20232200284NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation